



FLASH INFO: EVENEMENTS DU 1^{ER} DECEMBRE... NE PAS SE TROMPER

Le bilan du 1er décembre est accablant :

- 60 000 policiers et gendarmes mobilisés sur l'ensemble de la métropole et territoires d'outre-mer; plusieurs centaines de blessés à divers degrés chez les forces de l'ordre
- des dizaines de lieux et bâtiments symboliques et représentatifs de la République souillés et incendiés ;
- plus de 400 interpellations à Paris, des centaines en province et en outre-mer et plus de 300 gardes à vue ;
- des policiers et gendarmes ciblés directement par des délinquants ;
- des dizaines de millions d'euros de dégâts matériels et des préjudices commerciaux chiffrés d'ores et déjà à plus de 100 millions d'euros sur l'ensemble du territoire.

Voilà le terrible bilan d'une journée de manifestations, émeutes et, le mot n'est pas trop fort, d'insurrection.

Il n'appartient pas à un syndicat d'officiers de police de dire au gouvernement comment procéder pour apaiser les esprits. Mais il est de notre devoir de citoyens d'appeler au calme et au dialogue. Car la violence amène la violence, escalade mortifère contre laquelle toutes les forces civiles et militaires ne pourront rien. Il est temps de retrouver le calme nécessaire à la résolution démocratique de la crise présente, comme de celles à venir.

Un pourrissement de la situation n'est pas plus souhaitable que la surenchère. Quels que soient leurs choix, les décideurs publics devront garder à l'esprit que les policiers ne pourront tenir durablement face à de tels événements. Les effectifs ne sont pas duplicables et il serait extrêmement dangereux d'engager sur des théâtres aussi durs des personnels qui ne seraient pas rompus aux techniques de maintien et de rétablissement de l'ordre.



Or, il faut rappeler que les effectifs des compagnies républicaines de sécurité, considérablement diminués par les différents plans de réduction des dépenses publiques, nécessiteraient d'être remis à niveau. Cette situation dégradée conduit à engager des forces supplétives de policiers et de gendarmes non-entraînés aux côtés des professionnels du maintien de l'ordre. Sans remettre en question le sens du devoir et l'investissement de nos collègues, nous nous devons de rappeler que le maintien de l'ordre ne s'invente pas, c'est une spécialité, une expertise qui ne souffre pas l'improvisation.

Par ailleurs, certaines voix s'élèvent pour réclamer l'intervention de l'armée ou le rétablissement de l'état d'urgence. Nous nous devons de prévenir le gouvernement et les français : une telle décision serait, à notre sens, une erreur démocratique. Outre le très mauvais signal envoyé à la population, ce serait un aveu d'impuissance des forces civiles. Et un désaveu du travail remarquable effectué par les policiers et gendarmes qui ont su, ces dernières semaines, malgré l'incroyable violence d'une certaine frange de manifestants, contenir le mouvement tout en évitant le pire.

Ces dernières semaines, il a été longuement question de mémoire ; alors, n'ayons pas la mémoire courte. Les forces civiles de maintien de l'ordre, tout d'abord la gendarmerie mobile puis, plus récemment, les compagnies républicaines de sécurité, ont été créées au XX^e siècle, parce que nombre d'opérations de rétablissement de l'ordre public conduites par l'armée s'étaient soldées par un bain de sang.

La place de l'armée n'est pas sur son propre sol. S'il a été justifié d'y faire appel en 2015

pour lutter contre une menace pilotée de l'extérieur, la menace terroriste, la situation actuelle est différente.

Que demandera-t-on à nos militaires? De faire de la figuration en servant de cibles à des extrémistes assoiffés de violence ? Ou de donner du canon contre le peuple en colère?

Il en va de même pour l'état d'urgence, qui ne permettrait en rien le dénouement de la crise. Rappelons que c'est l'effondrement de daesh, et non l'état d'urgence, qui a mis un terme à la vague terroriste qui a balayé le monde occidental ces trois dernières années.

Le droit commun comprend suffisamment de dispositions pour permettre de lutter contre les mouvements séditeux, d'en détecter les meneurs, d'identifier les auteurs de violences et de traduire ces derniers devant la justice. Encore faut-il disposer des moyens humains et matériels nécessaires pour que la police et la justice puissent fonctionner décemment. Et sur ce plan, comme pour l'ensemble des services publics, hélas, nous sommes particulièrement loin du compte.

Aujourd'hui n'est pas le temps des critiques et des revendications. C'est le temps de l'action et de l'engagement au service de la population et de la République. Et nous saluons le courage et l'investissement de tous nos collègues qui luttent, au péril de leur vie, pour protéger les biens et les vies de leurs concitoyens. Mais une fois l'ordre et la paix sociale rétablis, il sera plus que temps de prendre les mesures qui s'imposent pour rendre à la France les moyens d'assurer à la fois sa sécurité intérieure et une bonne administration de sa justice.

